

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES
DECHETS DE L'ARRONDISSEMENT
DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 16 OCTOBRE 2019
DELIBERATION N°01**

FINANCES

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

BUDGET PRINCIPAL

L'année 2019 qui s'achève marque le pas dans l'amélioration de la situation financière du Smedar, qui reste fragile. Ceci était attendu, mais a été renforcé par des résultats très tendus dans la partie « recyclage » de l'activité du Syndicat : soutiens en baisse plus forte que prévu, baisse du prix des matières premières, crise internationale des cartons – qui avait été anticipée – mais plus aiguë que prévu pour arriver au 1^{er} septembre 2019 à un prix de reprise de 0€/tonne contre 80€ encore l'année dernière !

En contrepartie, la reprise en main de la commercialisation de la production électrique a été une bonne décision puisque le prix moyen de vente du MWh s'est élevé à 49€ en moyenne annuelle sur l'exercice 2019.

L'année en cours a par ailleurs été perturbée par 2 évènements :

- Les stalles de mâchefers sont inaccessibles depuis le 5 avril, obligeant à trouver de nouvelles solutions de stockage et de traitement qui ont engendré un surcoût pour l'activité, supporté pour l'heure par le Smédar. Les travaux de consolidation qui ont débuté fin août sont, pour leur part, portés par la SNVE.
- Le dossier du quai de Dieppe ensuite, a été retardé par une erreur de procédure non imputable au Smédar, qui a pu être réglée, sans pour autant empêcher un retard dans le lancement des travaux qui débiteront finalement en avril 2020.

Du côté des bonnes nouvelles, l'achat des 2 terrains de l'Eco-Pôle Nord et Sud de l'emprise VESTA a été finalisé en juillet dernier. Cela va permettre de préparer les 3 projets suivants :

- la sécurisation du process du centre de tri
- le déplacement de l'unité de traitement des encombrants dont le projet est en cours d'étude.
- la modernisation de l'Installation de maturation et d'élaboration des mâchefers qui pourra être envisagée dans un second temps sur l'espace ainsi libéré.

La production de chaleur va certainement constituer la meilleure année de fonctionnement depuis la création du réseau de chaleur en 2013 et l'accord passé avec la Métropole s'avère conforme aux prévisions.

Les mesures tarifaires prises, conjuguées à sa politique commerciale et au contexte économique et réglementaire, ont permis à Valenseine de redresser ses comptes qui sont de nouveau positifs. Cette situation adossée à une gestion concertée du vide de fosse de l'UVE, participe au respect par le Smedar de ses engagements de modération tarifaire au bénéfice de ses adhérents.

La politique de désendettement du Smedar se poursuit. Les dépenses d'équipement votées en 2019 ont ainsi été autofinancées pour un montant important de plus de 4M€, hors les projets déjà préfinancés comme le quai de Dieppe. Conformément à l'analyse qui avait été réalisée en 2015 et à la décision prise de ne pas recourir au fonds de soutien destiné à sécuriser les emprunts structurés, les taux d'intérêt des emprunts n'ont pas dérapé et la collectivité a ainsi pu économiser à ce jour 0,5M€ (perspective à 3,5M€ à terme). L'évolution des taux reste pourtant sous haute surveillance.

Le détail des grands équilibres du DOB 2020 est présenté ci-dessous, équilibres qui se fondent sur les mêmes principes de rigueur budgétaire, d'effort d'équipement prioritairement financés par l'autofinancement et de prise en compte de l'environnement du Smedar:

Fonctionnement

Pour ce qui est du fonctionnement, comme indiqué en introduction, il est constaté un effet « ciseau » anticipé qui impactera pour les trois prochaines années le budget du Smedar et qui s'explique par le contexte économique, les obligations du Syndicat (remboursement de la dette) et les choix politiques (baisse puis neutralisation des tarifs). L'exercice de rationalisation des dépenses ayant, quant à lui, atteint ses limites.

Recettes de fonctionnement :

Le Smedar maintiendra, malgré ce contexte difficile, la politique de modération tarifaire et il ne sera pas proposé d'augmentation des tarifs en 2020 afin de donner à chaque adhérent, et conformément aux engagements pris, une visibilité à trois ans sur sa politique fiscale.

Le prochain contrat de vente d'électricité produite par l'UVE est en phase de négociation afin d'obtenir le meilleur prix du MWh électrique pour 2020. Pour rappel, le Smedar a repris la responsabilité de la commercialisation de son électricité depuis le 1^{er} juillet 2018 et il a ainsi pu obtenir un prix de 42€ sur un an depuis juillet 2018 et de 54.50€ sur 6 mois pour le dernier semestre 2019. La prochaine négociation a pour objectif d'obtenir un prix aux alentours de 58€ du MWh, étant donné le contexte économique actuel dans le domaine de l'énergie.

Pour le reste, le barème F du soutien aux activités de recyclage n'a pas été favorable au Smedar ni en 2018, ni en 2019 et nous anticipons, pour la fin de l'année, une perte de 300K€. En parallèle, le Smedar constate également la chute du cours de vente des matériaux, hors celui du plastique qui semble se maintenir à un niveau élevé.

Il n'est pas prévu d'évolution des recettes liées à la production de chaleur, puisqu'elle apparaît actuellement optimale.

Dépenses de fonctionnement :

Le Smedar envisage une légère hausse de 0,5% du chapitre 011 « Charges à caractère général », liée essentiellement aux effets mécaniques des indices de révision du marché d'exploitation de l'UVE et au constat de la réalité des dépenses (+600K€) de consommables qui servent dorénavant de base à la facturation.

Les autres dépenses générales des services connaîtraient une stagnation globale, la masse salariale évoluant pour sa part de seulement 0,2%.

Investissement

Comme évoqué précédemment, et d'autant plus crument que les marges de manœuvre sensées être dégagées sur l'exercice en cours ne seront pas au rendez-vous, l'année 2020 sera donc tendue sur le plan financier.

Le Smedar aborde l'avant dernière année de hausse de son annuité de remboursement de la dette qui pèse bien entendu sur sa capacité d'autofinancement, laquelle sera très réduite cette année, au point qu'il sera peut-être nécessaire d'inscrire un emprunt pour financer la majeure partie des dépenses d'équipement Ceci reste à affiner avant de soumettre au vote le projet de budget pour 2020.

- Le principal dossier sera la construction du quai de Dieppe, à Rouxmesnil-Bouteille, dont le financement est déjà assuré. Son ouverture est prévue pour le début du printemps 2021.
- Une étude sera réalisée avant la fin 2019 pour déterminer en accord avec la MRN et la DREAL, la nécessité de créer un bassin de rétention des eaux sur le site de Saint Jean du Cardonnay. Dans la mesure où la décision en serait prise, le montant des travaux pourraient avoisiner 300K€.
- Les services finalisent l'étude du déplacement de l'UTE. Les raisons en sont la co-activité trop forte à proximité des stalles de mâchefers et la nécessité d'en moderniser les outils pour créer un site d'exploitation plus adapté. Le montant estimé des travaux s'élève à 1,5M€ dont un petit tiers est à ce jour préfinancé.

- Le Smédar confirme son investissement annuel à hauteur de 200K€ pour le renouvellement de ses bennes de transport, ce qui équivaut à 20% du parc.
- Un tracteur routier pourrait être acquis afin de poursuivre la modernisation du service de transport en régie.

L'ensemble porterait donc à inscrire un montant d'environ 1,5M€ de dépenses d'équipement.

Pour information, le Smédar va, avant la fin de l'année 2019 établir sa cartographie professionnelle en partenariat avec l'Ecole de Management de Normandie, ce qui améliorera la bonne connaissance du territoire, des enjeux en matière de déchets et de nos interlocuteurs et partenaires.

Ce travail sera prolongé en 2020, par la définition de l'empreinte environnementale du Syndicat afin de faire valoir la qualité des installations et d'en améliorer encore les caractéristiques.

Par ailleurs, notre Syndicat, qui a toujours recherché l'amélioration de la qualité des produits qu'il valorise engage 2 actions partenariales :

- L'une concerne la valorisation de la biomasse en partenariat avec l'entreprise Fertilvert et les Ecoles UniLasalle et INSA.
- L'autre concerne la valorisation du mâchefer en partenariat avec l'Université J. Vernes d'Amiens via un conventionnement mettant un doctorant à disposition.

Les pistes de réflexion pour les 10 ans à venir devront porter à travailler sur le prochain marché d'exploitation de l'UVE et sur une nouvelle modernisation du centre de tri en regard de l'évolution de la législation et des pratiques des concitoyens résidant sur le territoire du Syndicat, sur l'empreinte environnementale liées aux activités du Smedar, la sécurité des salariés et des installations, la qualité des relations entre le Smédar et ses adhérents sur le fondement des missions qui ont été confiées au Syndicat, et enfin sur l'autonomie d'action que le Smédar cherche à renforcer.

Vous trouverez en annexe un point plus précis sur l'évolution de l'encours de la dette et les effectifs du Syndicat.